Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202246-20251208-DEL20251208E-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du lundi 8 décembre 2025

Délibération

DÉLIBÉRATION 20251208e - Demande de subvention DSIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 8 décembre à 18h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 2 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 11 **Votants :** 14

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; Mme MORVAN Sonia, M. DUPUIS Matthieu, Mme ROLLAND Pierrette, M. CUZIAT Gérald, Mme ANTONA Germaine, Adjoints ; M. RAOUL Pierre, Mme LE GALL Armelle, M. BERRIVIN Jacques, Mme GAGNEUX Michèle, M. GOURMELON Hervé, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. BOSC Dominique (procuration à Pierrette ROLLAND), Mme CHAUVEL Francine (procuration à Sonia MORVAN),Mme GUENO Alicia (procuration à Michèle GAGNEUX), M. LAVOLLOT Olivier, M. THOMAS Maxime.

Absents : Mme ALLAIN Rachel, Mme DUEDAL Alice, M. MICHAUD Ludovic.

Secrétaire de séance : M. GOURMELON Hervé.

***

Monsieur le Maire présente que le projet de construction d'un local à vélos pour l'école, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 27 491,76 € HT soit 32 990,11 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), au titre des « équipements scolaires, périscolaires et accueil de la petite enfance ».

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES HT		
Construction d'un local à vélos	27 491,76 €	ETAT (DSIL)	6 872,94 €	25%
		COMMUNE (autofinancement)	20 618,82 €	75%
TOTAL	**27 491,76 €**	**TOTAL**	**27 491,76 €**	**100%**

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 2ème semestre 2026
- date prévisionnelle de fin de l'opération : 2ème semestre 2026

***

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202246-20251208-DEL20251208E-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil :
À l'unanimité, par 14 pour,

APPROUVE la réalisation du projet présenté, estimé à 27 491,76 € HT.

APPROUVE le plan de financement exposé.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la DSIL.

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

